

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
18 DECEMBRE 2025

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Demande de subventions
à la DRAC pour le
développement des
projets 2026 du
conservatoire à
rayonnement
départemental Claude
Debussy**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 19 décembre 2025
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Préfecture
le 19 décembre 2025
et qu'il est donc exécutoire.

Le 19 décembre 2025

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis THINQUESSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

L'an deux mille vingt cinq, le 18 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 11 décembre deux mille vingt cinq, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

Avaient donné procuration :

Madame NICOLAS à Monsieur PERICARD
Monsieur THOMAS à Madame AGUINET
Monsieur MORLET à Madame HABERT-DUPUIS

Secrétaire de séance :

Monsieur MILOUTINOVITCH

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20251218-25-F-10j-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

N° DE DOSSIER : 25 F 10j

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS A LA DRAC POUR LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS 2026 DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL CLAUDE DEBUSSY

RAPPORTEUR : Monsieur de BEAULAINCOURT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Afin d'élargir son offre de pratique artistique et toucher de nouveaux publics, le Conservatoire à Rayonnement Départemental Claude-Debussy de Saint-Germain-en-Laye (CRD) a modifié son organisation en cinq départements : Art dramatique, Danse, Classique, Voix et Jazz.

Ses liens ont été consolidés avec l'Education Nationale pour l'activité d'Education Artistique et Culturelle (EAC) et le cursus Classes à Horaires Aménagés, et de nombreux projets sont en préparation pour développer sa saison culturelle, avec divers partenariats, afin de permettre au CRD d'accroître son rayonnement pour en faire le point source et ressource du territoire.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC) a mis en place depuis 2016 un dispositif spécifique de soutien aux projets des conservatoires classés, et a soutenu des projets du Conservatoire jusqu'à présent. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique prioritaire du Ministère de la Culture en faveur de la jeunesse, de la diversité artistique et culturelle et de l'équité territoriale, en dialogue avec les collectivités territoriales et les conservatoires, et s'adresse aux conservatoires classés ayant mis en place une tarification sociale.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer auprès de la DRAC d'Île-de-France au titre de l'année 2026 plusieurs demandes de subventions au taux maximum dans le cadre du dispositif de soutien aux projets des conservatoires classés pour les projets de développement du Conservatoire à Rayonnement Départemental Claude-Debussy dans le cadre de sa nouvelle saison culturelle et à signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

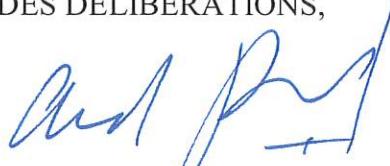
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer auprès de la DRAC d'Île-de-France au titre de l'année 2026 plusieurs demandes de subventions au taux maximum dans le cadre du dispositif de soutien aux projets des conservatoires classés pour les projets de développement du Conservatoire à Rayonnement Départemental Claude Debussy dans le cadre de sa nouvelle saison culturelle et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.